

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 26 novembre 2012

## **INFORMATION**

### **ACCUEIL DES RESSORTISSANTS ETRANGERS RESIDANT DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MOLSHEIM ET WISSEMBOURG**

**À compter du mercredi 5 décembre 2012**, les sous-préfectures de MOLSHEIM et WISSEMBOURG ne traiteront plus les demandes relatives à l'obtention de titres de séjour ou à l'acquisition de la nationalité française.

Les étrangers résidant dans l'arrondissement de MOLSHEIM sont donc invités à partir de cette date à se présenter directement à la préfecture, 5 place de la République à STRASBOURG (tel : 03 88 21 65 42).

Les étrangers résidant dans l'arrondissement de WISSEMBOURG sont donc invités à partir de cette date à se présenter directement à la sous-préfecture de HAGUENAU ( 2 rue des Sœurs – tel : 03 88 63 87 00).